



CCI NORD ISÈRE

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD ISÈRE

Organisme consulaire

Vienne et Villefontaine
100 salariés

www.ccinordisere.fr

Représentée par
Christian BAYLE,
Directeur Industries
et Services à l'Entreprise,

c.bayle@nord-isere.cci.fr

et Julien RAVELLO,
Chargé Développement Durable
Qualité Sécurité
Environnement,

j.ravello@nord-isere.cci.fr

Descriptif de l'action réalisée en 2013 :

Réalisation d'une étude comparative technico-économique des solutions alternatives aux véhicules personnels pour les déplacements professionnels.

Éléments ayant motivé le choix de l'action :

Cette étude est indispensable pour mettre en place des solutions pérennes et adaptées aux déplacements professionnels. Elle fait suite à la mise en place du Plan de Déplacement Entreprise de la CCI et au diagnostic effectué, qui montrent que des actions peuvent être menées pour réduire les gaz à effet de serre liés aux déplacements professionnels.

Indicateurs de suivi/résultats atteints :

Étude réalisée qui permet de mettre en avant la rentabilité économique de l'achat ou la location de véhicules de service ou la mise en place d'un autopartage sur la zone du parc technologique par rapport à l'utilisation des véhicules personnels et aux remboursements des frais liés.

Moyens mobilisés pour sa mise en place :

Budget financier : 1 600 €

Moyens mobilisés : Après avoir réalisé une étude interne sur l'autopartage et le coût des défraiements kilométriques, une étude a été confiée à un cabinet qui a accompagné la CCI dans la mise en place de son PDE.

Témoignage de Christian BAYLE :

« La CCI Nord Isère est très impliquée localement dans la réalisation des PDIE (Plan de Déplacement Inter Entreprises) sur les différents territoires. Afin d'être moteur de ces actions et dans un souci d'exemplarité et d'économie, nous avons décidé de réaliser cette étude qui nous permettra de bâtir une nouvelle étape dans notre PDE : les solutions alternatives à la voiture personnelle dans le cadre des déplacements professionnels sont, non seulement rentables économiquement, mais permettent de diminuer nos impacts sur l'environnement en favorisant la possibilité pour nos salariés d'effectuer le trajet domicile travail par un autre moyen de transport. »